



ADDENDA # 1

Titre de projet : Regroupement de la chancellerie d'Abidjan, Côte d'Ivoire
Numéro de projet : B-ABDJN-100
Numéro de l'appel d'offres : ARL-ABDJN-AESVC-15114
Date : 15 août, 2016

Le paragraphe ci-dessous complète ou remplace le contenu correspondant des documents de demande de proposition émis le 12 août, 2016. Le présent addenda fait partie des documents contractuels; il doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières. Tout changement apporté au coût des travaux en raison du présent addenda doit être inclus dans la proposition de prix. Les révisions suivantes remplacent le contenu de la partie correspondante du dossier d'appel d'offres d'origine du projet susmentionné et elles deviennent partie intégrante de ce dernier.

1. À l'article A9 « Visite du site » :

Supprimer : Des dispositions ont été prises pour une conférence des soumissionnaires qui se tiendra à l'**Ambassade du Canada en Côte d'Ivoire, 23 Noguès Avenue, Le Plateau, Abidjan, le jeudi 25 août, 2016**. La conférence débutera à **10h00 (heure d'Abidjan)**.

Remplacer par : Des dispositions ont été prises pour une conférence des soumissionnaires qui se tiendra à l'**Ambassade du Canada en Côte d'Ivoire, 23 Noguès Avenue, Le Plateau, Abidjan, le lundi 29 août, 2016**. La conférence débutera à **14h00 (heure d'Abidjan)**.

TOUT LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.

Fin de l'addenda # 1